VERS UN MUSÉE VIVANT

Èmeric de la CLERGERIE devant « l'Alexandre » 1855

Si, comme chacun sait, notre commune possède un important et imposant musée de l'harmonium, force est de constater qu'il n'a ni la notoriété ni l'aura qu'il mérite. Fort de ce constat, l'association « les amis de l'harmonium » et la municipalité ont travaillé de concert au cours de cette année pour tenter de trouver une nouvelle dynamique.

Ainsi l'Association a-t-elle développé une politique de communication volontariste tout en employant pendant les deux mois d'été un jeune artiste dont les permanences tous les après-midi de mercredi à dimanche ont permis de découvrir l'histoire et la richesse de l'harmonium.
De son côté, la municipalité a sollicité la DRAC pour mener à bien une expertise des instruments de la collection dont quelques unités devraient être classées au patrimoine national. Elle a également quadruplé la subvention de l'association (1000€) pour permettre l'emploi du jeune guide.

Emeric de la CLERGERIE :
Etudiant en ébénisterie en haute Garonne, mais originaire de PERIGUEUX, Emeric est aussi un musicien puisqu'il a la chance d'être l'organiste remplaçant de la cathédrale SAINT FRONT de PERIGUEUX. Ancien élève de M. MOUYEN Christian, organiste titulaire de la cathédrale, Emeric poursuit sa formation à l'institut catholique de Toulouse.

Même si la foule n'a pas été au rendez-vous pour cette première année d'ouverture commentée du Musée de BARS, il s'est passionné pour cette mission lui permettant de manier les différents types d'harmoniums, de mesurer l'ingéniosité des différents facteurs d'orgue et d'appréhender l'histoire de cet instrument qu'on pourrait appeler initialement l'orgue du pauvre mais qui a grandi pour avoir sa propre « personnalité ». Pour beaucoup c'est l'instrument des églises (celles dont les paroisses ne pouvaient pas s'offrir un orgue) mais en réalité il fut d'abord un instrument de « salons » à sa création à la moitié du 19° siècle. Aujourd'hui encore d'ailleurs il a son importance dans des salles de concert dans des pays comme la Russie ou les USA.

La plus ancienne de la trentaine de pièces que compte le musée de BARS se situe dans le chœur de l'église et date de 1855 (il s'agit d'un ALEXANDRE du nom du facteur qui l'a créé) alors que le premier brevet d'harmonium a été déposé en 1842 par Alexandre DEBAIN.
Le plus récent date quant à lui de 1950.

Imp. NEHOLIA Communication - 24210 Thenon - Tél 06 73 21 91 62

Potins de Bars

SEPTEMBRE 2015 — **Édités par nos soins.** **Direction de la publication Bertrand CAGNIART** — **n°10**

BREVES INFOS

UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE :
Depuis 2014, nous avons passé une convention avec la commune de THENON permettant l'accès gratuit pour tous à la déchetterie, notre commune prenant en charge la redevance. Mais nous venons de négocier avec le site de MADAILLAN de MILHAC d'AUBEROCHE. En tant que commune limitrophe du site, TOUS les habitants de BARS ont désormais accès à cette déchetterie. Elle est ouverte tous les LUNDIS, MARDIS et JEUDIS matins. Une plaquette est disponible en mairie. Vous pouvez donc continuer d'utiliser la déchetterie de THENON (en particulier le samedi) mais nous vous invitons à utiliser au maximum le déchetterie de MILHAC (accessible depuis la RD 89) qui ne coûte rien à la commune.

INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE :
Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrits sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1er décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1er mars 2016 Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question. Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies

ENCOMBRANTS
Le prochain ramassage des encombrants par les agents communaux aura lieu

Le MERCREDI 23 SEPTEMBRE

Rappel : Il faut faire la demande préalable à la Mairie en précisant le contenu et dans la mesure du possible, rassembler sur un lieu facile d'accès.

LES TRAVAUX de VOIRIE 2015

Mise en sécurité du carrefour dit de « la Trémouille »

Comme les feuilles sur les arbres, chaque année revient sur la table le problème des travaux de voirie dont l'entretien s'avère d'année en année plus délicat et difficile. Les travaux de voirie concernent à la fois l'entretien des bordures des voies et chemins ruraux et les revêtements (castine chaulée pour les « chemins blancs », grave d'émulsion et revêtement bi-couches pour les voies communales). Avec 40 kilomètres de voies revêtues, la voirie constitue un des principaux chapitres de dépenses du budget communal.
Conformément au programme que s'est fixé le conseil municipal, les priorités établies pour le mandat se sont poursuivies au cours du programme 2015.
Ainsi pour un budget de 29 512,80€, le VC 516 de la TUILLERE a été reprofilé, le VC 517 du Petit Lac renivelé et castiné et les VC 303 (de Marance à la Gane) et 401 (de la Peyruge à la Baronie) retravaillés en « point à temps ».
Grâce à une subvention de l'enveloppe parlementaire des sénateurs, le carrefour de la TREMOUILLE a été sécurisé par la pose de bordures, reprise du revêtement et installation d'une signalisation de ce virage dangereux.
Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec THENON le VC 303, que se partagent les deux communes, a été revêtu pour un montant de 4 451€ pour chacune d'elle.

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA COMMUNE : www.barsenperigord.fr

ÇA S'EST PASSÉ A BARS ...

COUVERTURE DU LAVOIR COMMUNAL

Dans le cadre de l'embellissement des entrées du bourg, une équipe de bénévoles s'est attelée à la réalisation de la couverture du lavoir communal. Plusieurs week-ends ont rassemblé une quinzaine de Barsois, qui, dans une ambiance amicale, ont travaillé à cette réalisation saluée par celles et ceux qui sont venus les encourager.

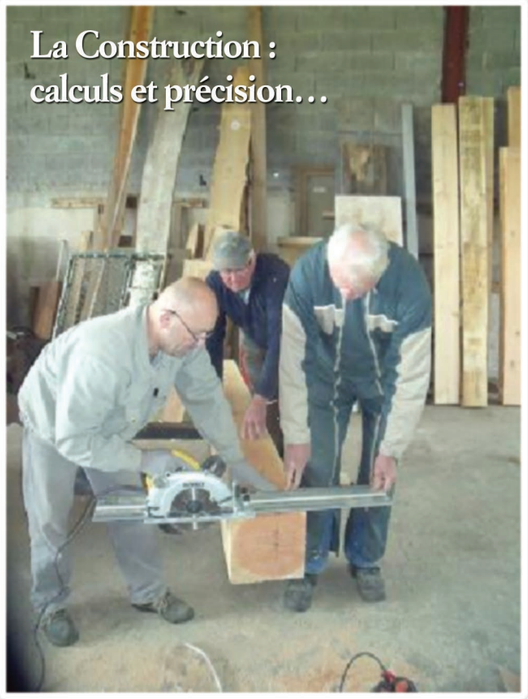

Sous la direction des concepteurs (Bruno, Bruno et Alain) les petites mains ont contribué à ce que le chantier soit rondement mené. Au total, le coût n'excèdera pas les 2000€. En 2016, l'aménagement sera finalisé par la mise en place d'un empierrement, du nivelage et la pose de tables de pique-nique.
Outre les deux Bruno et Alain, remerciements donc à Sébastien, Laurent, Mathieu, Jean Noël, Michel, Serge, Philippe, mais aussi à Jean Lafaye, Jacques Nicolas et Christophe Courtey pour leur aide exceptionnelle.

ERADICATION DES FILS NUS

Dans le cadre du réseau électrique, le Syndicat départemental d'Energie (SDE), à la demande de la municipalité, a inscrit plusieurs tranches de travaux pour l'année 2015. Il s'agit de remplacer les « fils nus » très sensibles aux intempéries et aux coups de vent, par un réseau aérien de fils torsadés et l'enfouissement aux abords des maisons.
Les hameaux de LA GRIMAUDIE, FONTALIRANT et BELLE SOLE sont concernés pour un montant de 175 000€ entièrement financés par le SDE

CREATION D'UN POSTE EN SERVICE CIVIQUE

La commune a déposé une demande d'agrément au titre de l'engagement de service civique. Mais qu'est-ce qu'un service civique ?
Il s'agit de :
- L'engagement d'un volontaire au service de l'intérêt général.
- Une mission complémentaire de l'action des salariés, stagiaires et bénévoles. Il s'agit d'une mission permettant d'expérimenter ou de développer de nouveaux projets au service de la population. Une mission dont la durée est de 6 à 12 mois maximum, avec un temps de travail hebdomadaire de 24h par semaine. Pour une rémunération de 573.65 euros mensuelle (dont 467.34€ pris en charge par l'Etat)
- Une mission accessible à tous les jeunes. Entre 16 et 25 ans de nationalité Française ou ressortissant de l'UE .

Quelles sont les missions que nous comptons confier au jeune volontaire en service civique ?
- Dynamisation et valorisation du musée de l'harmonium.
- Répertoire et mise en valeur des sources et fontaines de la commune.
- Recueil des témoignages des personnes âgées de la commune et préparation d'actions intergénérationnelles.

Si quelqu'un de votre connaissance pourrait être intéressé, s'adresser à la Mairie aux heures d'ouverture.